

devint beau-père du prophète et son successeur au Califat, embrassèrent la nouvelle doctrine; au bout de deux mois, tous les principaux d'entre les Kosraïchites s'y convertirent aussi. Alors Mahomet, qui jusqu'alors avait dogmatisé en secret, se voyant soutenu de si puissants sectateurs, se mit à prêcher publiquement à La Mecque, et se dit hautement envoyé de Dieu pour annoncer la vérité aux hommes. Il était alors âgé de quarante-quatre ans. (an de J.C.620.)

Les deux articles fondamentaux de sa doctrine étaient l'unité de Dieu, et l'apostolat de Mahomet, et tous deux se trouvaient renfermés dans cette profession de foi si célèbre des Musulmans "La Alah illa Allah : va Mohammed rasoul Allah : " c'est-à-dire : il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète. Par cette profession de foi, Mahomet enseignait que ceux qui donnent à Dieu un fils, ou qui adorent des déesses, sont des impies et des gens détestables; il attaquait donc par là directement le christianisme sur la filiation divine de Jésus-Christ, et le Paganisme des Arabes, dont les principales divinités étaient du sexe féminin. A ces deux articles fondamentaux, il en joignit cinq autres de pratique savoir : la purification, la prière, l'aumône, le jeûne et le pèlerinage; ce qui nous fait voir que le prophète ne rejetait pas les bonnes œuvres.

(à continuer.)

## L'ABBILLE.

QUÉBEC, 31 MAI, 1849.

Nous allons continuer les remarques commencées dans notre dernière feuille sur la lecture en général.

Il faut lire avec attention, c'est-à-dire, entendre non seulement ce qu'on lit, ce qui est affirmé ou nié dans chaque proposition, mais encore considérer la force et l'étendue de tout ce qui est dit, l'enchaînement des idées et leur rapport entre elles, voir l'ordre et la suite des raisonnements, prendre garde à la netteté et à l'exactitude de leur liaison, et bien examiner les fondements sur lesquels ils sont établis; en un mot, remarquer l'harmonie et la construction des phrases, certaines expressions, certains tours qui frappent et qui plaisent. A moins d'observer tout ceci, on ne peut retirer presque aucun fruit de ses lectures, ni même ressentir les beautés qu'elles présentent, et goûter tout le plaisir qu'on y trouverait autrement.

Mais ce n'est pas assez de lire avec attention, il faut encore réfléchir sur ce qu'on lit, c'est-à-dire accoutumer son esprit à se pénétrer des objets qu'il rencontre, &c...

Parmi les règles que l'on peut proposer

pour cela, la plus générale est celle qui prescrit de réduire ou développer, selon que la nature des choses l'exige, ce que la lecture offre de plus intéressant

Réduire, c'est rassembler en peu de mots la substance de ce qu'on vient de lire; par exemple, vous venez de parcourir un fait développé que vous voulez réduire; considérez-en attentivement le commencement, les progrès et la fin, et, après avoir distingué ces trois temps, attachez-vous à saisir les circonstances particulières de chaque division, en les considérant surtout relativement au but que l'auteur s'est proposé, ou relativement aux conséquences que vous voulez en retirer pour votre propre usage.

Développer ce qu'on lit, c'est, dit l'Abbé Gérard, en rechercher avec soin le véritable sens, le fixer d'une manière exacte, et l'exposer aussi clairement qu'il est possible; c'est en distinguer d'avantage les parties principales, les exposer sous un nouveau jour, faire ressortir par des traits plus marqués ce qui nous paraît trop obscur ou traité trop légèrement, c'est suppléer à ce qui a été omis, et faire en sorte que l'esprit n'ait plus rien à désirer sur l'objet important que la lecture lui présente". Le développement a surtout lieu lorsque les matières ne sont qu'effleurées, lorsqu'elles ne sont pas présentées dans tout leur jour, qu'elles ne sont pas suffisamment approfondies; lorsque l'auteur n'a pas prouvé la question principale d'une manière aussi claire qu'il aurait pu le faire.

Le Missisipi est extraordinairement gonflé: il a rompu ses digues en plusieurs endroits et l'inondation, qui a déjà envahi une immense étendue de prairies, menace également la Nouvelle-Orléans.

## Premiers.

RHÉTORIQUE.

- A. Lindsay, en amplification.  
H. Larue, en version grecque.  
A. Dugal, en vers.

SECONDE.

- C. Legaré, en thème.

TROISIÈME.

- J. Villeneuve, en vers.

CINQUIÈME.

- Elz. Taschereau, en version.

SEPTIÈME.

- A. Trudelle, }  
P. Audet, } en explication  
J. Martel, }  
E. Rouleau, }

HUITIÈME.

- M. Giroux, en thème.  
Cl. Bélanger, en français

## Parlement Provincial.

Mr. le Rédacteur,

Le gouverneur a répondu à l'adresse

de la Chambre sur le changement du siège du Gouvernement, qu'elle recevait toute son attention, mais qu'il ne fallait pas se prononcer à la légère sur une question aussi sérieuse, ni se laisser influencer par des raisons qui peuvent prêter une apparence de nécessité temporaire à ce changement.

Le Conseil Législatif a adopté les bills pour incorporer les Archevêques et Evêques du B.C., les Sœurs de la charité de Bytown ainsi que les Pères Oblats. Il a aussi adopté une résolution contre les parlements alternatifs de Québec et de Toronto.

Une chaude discussion a eu lieu, le 25 courant, à la Chambre d'Assemblée, sur une motion de M. Christie tendant à réduire tous les salaires au dessus de £500. Cette motion, qui ne devait avoir effet qu'à la prochaine session, a été rejetée.

Mardi la Chambre a adopté une série de résolutions sur la réforme postale. Le bill qui a été présenté, d'après ces résolutions, établit un tarif uniforme de 3 deniers courants dans toute l'étendue de l'Amérique Britannique du Nord, et donne droit au Gouverneur en conseil de s'entendre avec le Gouvernement Impérial et les Gouvernements des autres provinces pour l'établissement de ce tarif.

La Chambre n'a pas siégé le 28, à cause des funérailles de Sir B. d'Urban, décédé subitement Samedi. C'est le général Rowan qui lui succède.

Parmi les allocations d'argent votées par la Chambre se trouvent £250 pour aider Mr. Garneau à continuer son histoire du Canada. On s'attend à la prorogation du Parlement mardi ou mercredi.

H. E. T.

Entre les réponses, toutes variées, qui son excellence a faites aux adresses qui lui viennent de toutes parts, nous choisissons la suivante: plus développée que la plupart des autres, elle renferme en peu de mots une exposition nette et précise de la difficulté qui agite aujourd'hui le Canada:

"Les difficultés et les épreuves sont tous jours amplement compensées, lorsqu'on rencontre à la suite l'appui et l'encouragement que m'offre votre adresse. Je n'ignore pas les tentatives qui ont été faites pour engager les habitants du Haut-Canada à approuver les actes de violence qui ont été commis tout récemment dans cette cité, contre le représentant de la couronne et le parlement local, en leur représentant que la constitution actuelle, administrée avec impartialité, assujettit la population britannique à celle d'origine française.

En supposant même que cet allégué